



Service des formations professionnalisées

MASTER 2

Administration et communication des activités culturelles

UE1 Droit de la propriété littéraire et artistique
(Cours de M. CLAISSE)

21 juin 2017

8h - 12h

Aucun document n'est autorisé.

Ce document est à restituer complété à l'issue de l'épreuve.

NOM :

PRENOM :

Année universitaire 2016-2017

Session 2

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98
www.ut-capitole.fr

Entourez les réponses qui vous paraissent exactes. Il y a 20 bonnes réponses.

Noté sur 20.

Bonne réponse : +1 point/ Mauvaise réponse : -1 point.

Absence de réponse à une question : -2 points.

1. Lorsqu'un auteur salarié réalise une traduction et en l'absence de précisions dans le contrat de travail, qui est titulaire des droits d'auteur sur la traduction produite ?
 - a. L'entreprise qui l'emploi
 - b. Le salarié
 - c. L'entreprise et le salarié sont copropriétaires de la traduction

2. Sauf cas particulier, la durée de protection des droits patrimoniaux sur une œuvre de l'esprit (littérature, peinture, photographie, etc.) est de :
 - a. 7 ans à compter du décès de l'auteur
 - b. Sans limite de temps (imprescriptible)
 - c. 70 ans à compter du décès de l'auteur

3. Pour être protégé au titre du droit d'auteur, une œuvre de l'esprit doit:
 - a. Etre originale
 - b. Etre nouvelle
 - c. Avoir été déposée chez un huissier de justice

4. Le mécanisme des licences dites « libres » ou « open source » :
 - a) Repose sur un régime juridique spécifique prévue par le Code de la Propriété intellectuelle
 - b) Repose sur un mécanisme contractuel entre le ou les auteur(s) et les utilisateurs
 - c) Doit obligatoirement faire appel à une licence reconnue par la communauté des éditeurs de logiciel « libres » de type GNU-GPL, ou autre.

5. Le droit moral de l'auteur d'une œuvre de l'esprit oblige :
 - a) A faire figurer le nom de l'auteur lors de toute publication de son œuvre
 - b) A mentionner le « copyright » ou le symbole « © »
 - c) A ne pas modifier l'œuvre sans le consentement de l'auteur

6. Sur une facture, la mention « tout droits cédés » :
 - a. Indique que les droits patrimoniaux et les droits moraux sont cédés
 - b. Indique que seuls les droits patrimoniaux sont cédés
 - c. Est trop imprécise pour être valable

7. La protection "sui generis" des bases de données bénéficie :
 - a. Aux développeurs de la base de données
 - b. Aux auteurs des contenus insérés dans la base de données
 - c. Aux producteurs de la base de données

8. Deux marques identiques :
 - a. Ne peuvent jamais coexister et génèrent forcément une action en contrefaçon
 - b. Peuvent coexister sans conditions particulières
 - c. Peuvent coexister si elles relèvent de classes de produits et service différentes

9. Une marque déposée en France à l'INPI dans une catégorie de produits ou de services:
 - a. Doit décrire les prix du produit ou du service
 - b. Doit être susceptible de représentation graphique
 - c. Est valable dans le monde entier

10. La durée de protection d'une marque en France est de :
 - a. 70 ans
 - b. 10 ans renouvelables
 - c. 10 ans non renouvelables

11. Pour publier sur internet la photographie d'une personne prise dans la rue, il faut :
 - a. Obtenir son consentement préalable et express
 - b. Informer par courrier recommandé la personne de son intention de publier la photographie
 - c. Mentionner le nom de la personne à côté de la photographie publiée

12. Sur internet, quel est le délai de prescription des actions fondées sur le droit de la presse (injure, diffamation, etc.) :
 - a. 15 jours
 - b. 3 mois
 - c. 3 ans

13. L'éditeur d'un forum dont les messages sont modérés avant publication:
 - a) Est responsable de tous les messages postés sur le forum
 - b) N'est pas responsable des messages dont il n'est pas l'auteur
 - c) N'est pas responsable tant qu'il n'a pas été informé de l'existence d'un message litigieux

14. L'éditeur d'un forum non modéré à priori
 - a. Est responsable de tous les messages postés sur le forum
 - b. N'est pas responsable des messages dont il n'est pas l'auteur
 - c. N'est pas responsable tant qu'il n'a pas été informé de l'existence d'un message litigieux

15. La publication de la phrase "Les élèves de la formation AAC ont triché à l'examen de droit":
 - a. Peut être poursuivie sur le fondement de la diffamation
 - b. Peut être poursuivie sur le fondement de l'injure
 - c. Ne peut pas être poursuivie car ne visant pas une personne déterminée

16. L'éditeur d'un site internet non professionnel ou d'un blog:
 - a. N'est pas tenu d'indiquer des mentions particulières
 - b. Doit indiquer sur le site ses noms, prénoms, et adresse postale
 - c. Doit indiquer sur le site le nom et les coordonnées de son hébergeur

17. La désignation d'un Correspondant Informatique et Liberté (CIL) :
 - a. Dispense de déclarer les traitements de données personnelles à la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL)
 - b. Est obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés
 - c. Exonère le responsable du traitement de toute responsabilité à l'égard de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL)

18. Pour constituer un fichier de prospect contenant des données personnelles, il faut :
 - a. Déclarer le fichier à la CNIL
 - b. Obtenir l'autorisation expresse et préalable de la CNIL
 - c. Obtenir le consentement préalable des personnes pour être démarchées